

Parc des logements privés :

**La CAPEB et la FNC PACT ARIM
mettent leurs Réseaux et leurs compétences
au service du Plan de Cohésion Sociale et de l'habitat
adapté**

le 6 juillet 2006 au siège de la **Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment**, son **Président, Jean LARDIN** et le **Président de la Fédération nationale des centres PACT ARIM, Jean CAVALLIER**, ont signé un protocole d'accord qui vise à renforcer la collaboration des deux réseaux, afin de répondre au mieux aux objectifs du Plan de Cohésion sociale et de l'habitat adapté.

Rappel des objectifs gouvernementaux dans le plan de cohésion sociale :

- augmentation de la production de logements conventionnés après travaux : soit, pour 2005-2009, une production de 200 000 logements locatifs privés à loyer maîtrisé,
- remise sur le marché de logements vacants : soit une reconquête des 100 000 logements sur 5 ans
- lutte contre l'habitat « indigne »

Par ailleurs, dans le domaine de l'habitat adapté, le protocole stipule la volonté des deux signataires de mener des réflexions et travaux communs sur les nouveaux marchés liés au développement durable et à l'accessibilité des logements aux personnes à mobilité réduite.

Moyens mis à disposition par le protocole pour les 2 Réseaux :

- convention-type qui décline localement l'accord national
- power point de présentation

CAPEB :

organisation professionnelle représentant toutes les entreprises artisanales du bâtiment, au nombre de 343 000 (soit 98 % du secteur de la construction). La CAPEB est présente sur tout le territoire national par le biais de ses 103 CAPEB départementales et 21 CAPEB régionales (regroupant 4000 chefs d'entreprises élus syndicalement et employant environ 1 000 collaborateurs).

PACT-ARIM :

Premier opérateur associatif national sur le champ de l'habitat privé à vocation sociale contribue à améliorer plus de 90 000 logements chaque année. Disposant de 142 structures qui regroupe 3000 salariés intervenant sur l'ensemble du territoire national.
